Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	44-5370-0	**Numéro de version:**	2.00
Date de révision:	29/09/2026	**Annule et remplace la version du :**	15/11/2024

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Acrylic Adhesive DP8910NS, Black, Kit

Numéros d'identification de produit
62-2875-3631-2

7100314358

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

44-5367-6, 44-5365-0

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Toxicité aigüe, Catégorie 4 - Tox. aig. 4; H312
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1A - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Contient:
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; Méquinol; Méthacrylate de 2,3-époxypropyle; Méthacrylate de dodécyle; Acide méthacrylique; Méthacrylate de méthyle; Monomère de méthacrylate contenant du phosphore; 3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle.

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds).

Raison de la révision:
Etiquettage Kit: CLP % inconnu - L'information a été modifiée.
Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	44-5365-0	**Numéro de version:**	3.00
Date de révision:	14/08/2026	**Annule et remplace la version du :**	13/08/2026

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Acrylic Adhesive DP8910NS, Black, Part B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Toxicité aigüe, Catégorie 4 - Tox. aig. 4; H312
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1A - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	201-297-1	9 - 30
Acide méthacrylique	79-41-4	201-204-4	0,1 - 23
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	205-570-6	< 11
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	0,1 - 10
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	1627542-04-4		<= 5
Méquinol	150-76-5	205-769-8	< 0,5
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	203-441-9	< 0,1

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

32% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.
32% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

Contient 42% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 80-62-6 (N° CE) 201-297-1 (N° REACH) 01-2119452498-28	9 - 30	Liq. inflam. 2, H225 Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Polymère breveté	Confidentiel	14 - 27	Substance non classée comme dangereuse
Acide méthacrylique	(N° CAS) 79-41-4 (N° CE) 201-204-4 (N° REACH) 01-2119463884-26	0,1 - 23	Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 Nota D Tox. aigüe 4, H332
Mica C.I.77019	(N° CAS) 12001-26-2	0,1 - 20	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	(N° CAS) 7534-94-3 (N° CE) 231-403-1 (N° REACH) 01-2119886505-27	0,1 - 20	Tox.aquatique chronique 3, H412
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	(N° CAS) 9003-18-3 (N° CE) 618-357-1	<= 15	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de dodécyle	(N° CAS) 142-90-5 (N° CE) 205-570-6	< 11	STOT SE 3, H335
Polyéthylène	(N° CAS) 9002-88-4 (N° CE) 680-352-5	<= 10	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	(N° CAS) 868-77-9	0,1 - 10	Irr. de la peau 2, H315

	(N° CE) 212-782-2 (N° REACH) 01-2119490169-29		Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Nota D
Charges-II	Confidentiel	<= 10	Substance non classée comme dangereuse
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	(N° CAS) 1627542-04-4	<= 5	Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317
Myristyl méthacrylate	(N° CAS) 2549-53-3 (N° CE) 219-835-9	< 5	Substance non classée comme dangereuse
Copolymère acrylique	Confidentiel	<= 5	Substance non classée comme dangereuse
Hexadécyl méthacrylate	(N° CAS) 2495-27-4 (N° CE) 219-672-3	<= 1,5	Substance non classée comme dangereuse
Noir de carbone	(N° CAS) 1333-86-4 (N° CE) 215-609-9 (N° REACH) 01-2119384822-32	< 1	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	(N° CAS) 26741-53-7 (N° CE) 247-952-5	< 0,5	Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	(N° CAS) 68610-51-5 (N° CE) 271-867-2	< 0,5	Tox. aquatique chronique 4, H413 Repr. 2, H361d
Acides naphténiques, sels de cuivre	(N° CAS) 1338-02-9 (N° CE) 215-657-0	< 0,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H302 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Méquinol	(N° CAS) 150-76-5 (N° CE) 205-769-8	< 0,5	Tox. aigüe 4, H302 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	(N° CAS) 106-91-2 (N° CE) 203-441-9	< 0,1	Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 Muta. 2, H341 Carc. 1B, H350 Repr. 1B, H360F STOT SE 3, H335 STOT RE 1, H372 Nota D Sens. de la peau 1A, H317
1,4-DihyDroxybenzène	(N° CAS) 123-31-9 (N° CE) 204-617-8	< 0,1	Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Skin Sens. 1B, H317 Muta. 2, H341 Carc. 2, H351 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Méthacrylate de dodécyle	(N° CAS) 142-90-5 (N° CE) 205-570-6	(C >= 10%) STOT SE 3, H335
Acide méthacrylique	(N° CAS) 79-41-4 (N° CE) 201-204-4 (N° REACH) 01-2119463884-26	(C >= 10%) Corr. cutanée 1A, H314 (1% =< C < 10%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 1%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Nocif par contact cutané. Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. En cas d'incendie grave et si le produit peut se décomposer thermiquement totalement, porter un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse. Ce produit contient une microparticule de polymère synthétique, assurez-vous que le produit est contenu afin de minimiser les fuites, y compris en empêchant leur rejet dans les égouts.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Mica C.I.77019	12001-26-2	OELs Belgique	VLEP (8h): 3mg/m3	
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	OELs Belgique	VLEP (8h): 1mg/m3	
Noir de carbone	1333-86-4	OELs Belgique	VLEP (8h): 3mg/m3	
Méquinol	150-76-5	OELs Belgique	VLEP (8 heures):5 mg/m3	
Acide méthacrylique	79-41-4	OELs Belgique	VLEP (8h):71 mg/m3(20 ppm)	
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):208 mg/m3(50 ppm); VLCT(15 minutes):416 mg/m3(100 ppm)	
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	9002-88-4	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de méthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets locaux	1,5 mg/cm2
Méthacrylate de méthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	13,67 mg/kg bw/d
Méthacrylate de méthyle		Employé	Exposition à court terme par voie cutanée; Les effets locaux	1,5 mg/cm2

Méthacrylate de méthyle		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	208 mg/m3
Méthacrylate de méthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	208 mg/m3
Méthacrylate de méthyle		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	416 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de méthyle		Eau	0,94 mg/l
Méthacrylate de méthyle		Sédiments de l'eau	5,74 mg/kg d.w.
Méthacrylate de méthyle		Rejets intermittants dans l'eau	0,94 mg/l
Méthacrylate de méthyle		Eau de mer	0,94 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque

élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique: :	Pâte
Couleur	Noir
Odeur	Forte d'acrylique
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	Pas de point d'ébullition
Inflammabilité	Liquide inflammable: Cat. 3
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	>=47,8 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	69 811 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,066 g/ml
Densité relative	1,066 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*

Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Nocif par contact cutané Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Peut être nocif en cas d'ingestion Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets olfactifs : les symptômes peuvent inclure une capacité décroissante à détecter les odeurs et/ou une perte complète de l'odorat.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. >1 000 - =2 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29,8 mg/l
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 7 900 mg/kg
Acide méthacrylique	Cutané	Lapin	LD50 > 500 mg/kg
Acide méthacrylique	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 7,1 mg/l
Acide méthacrylique	Ingestion	Rat	LD50 1 320 mg/kg
Mica C.I.77019	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Mica C.I.77019	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Rat	LD50 3 100 mg/kg
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	Cutané	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Méthacrylate de dodécyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de dodécyle	Cutané	Composants similaires	LD50 > 3 000 mg/kg
Charges-II	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Charges-II	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Charges-II	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Polyéthylène	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Myristyl méthacrylate	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Myristyl méthacrylate	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hexadécyl méthacrylate	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Hexadécyl méthacrylate	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Noir de carbone	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Ingestion	Composants similaires	LD50 >300, < 2,000 mg/kg
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Méquinol	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Méquinol	Ingestion	Rat	LD50 1 630 mg/kg
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Cutané	Lapin	LD50 480 mg/kg
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Rat	LD50 597 mg/kg
1,4-DihyDroxybenzène	Cutané	Rat	LD50 > 4 800 mg/kg
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Rat	LD50 302 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Irritant
Acide méthacrylique	Lapin	Corrosif
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Lapin	Moyennement irritant
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate de dodécyle	Composants similaires	Irritation minimale.
Charges-II	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polyéthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Myristyl méthacrylate	Lapin	Irritation minimale.
Hexadécyl méthacrylate	Lapin	Irritation minimale.
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de cuivre	Lapin	Aucune irritation significative
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Lapin	Aucune irritation significative
Méquinol	Lapin	Moyennement irritant
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Corrosif

1,4-DihyDroxybenzène	Homme et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Moyennement irritant
Acide méthacrylique	Lapin	Corrosif
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Lapin	Moyennement irritant
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate de dodécyle	Composants similaires	Aucune irritation significative
Charges-II	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	Jugement professionnel	Corrosif
Myristyl méthacrylate	Lapin	Aucune irritation significative
Hexadécyl méthacrylate	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de cuivre	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Lapin	Moyennement irritant
Méquinol	Lapin	Irritant sévère
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Corrosif
1,4-DihyDroxybenzène	Humain	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Acide méthacrylique	Cochon d'Inde	Non-classifié
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Méthacrylate de dodécyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Charges-II	Homme et animal	Non-classifié
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	Jugement professionnel	Sensibilisant
Myristyl méthacrylate	Jugement professionnel	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hexadécyl méthacrylate	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Méquinol	Cochon d'Inde	Sensibilisant
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Cochon d'Inde	Non-classifié

Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Homme et animal	Sensibilisant
1,4-DihyDroxybenzène	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide méthacrylique	In vitro	Non mutagène
Acide méthacrylique	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de dodécyle	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de dodécyle	In vivo	Non mutagène
Charges-II	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	In vitro	Non mutagène
Myristyl méthacrylate	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	In vitro	Non mutagène
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	In vivo	Non mutagène
Méquinol	In vivo	Non mutagène
Méquinol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	In vivo	Mutagénique
1,4-DihyDroxybenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,4-DihyDroxybenzène	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène
Charges-II	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Polyéthylène	Non	Multiples	Certaines données positives existent, mais ces

	spécifié	espèces animales.	données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de carbone	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Ingestion	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
Méquinol	Cutané	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Méquinol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Composants similaires	Cancérogène
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Inhalation	Multiples espèces animales.	Cancérogène
1,4-DihyDroxybenzène	Cutané	Souris	Non-cancérogène
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 450 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 8,3 mg/l	Pendant l'organogenèse
Acide méthacrylique	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,076 mg/l	Pendant la grossesse
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	4 semaines
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de dodécyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de dodécyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	6 semaines
Méthacrylate de dodécyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Charges-II	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Charges-II	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Charges-II	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 ppm dans l'alimentation	1 génération
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 ppm dans l'alimentation	1 génération
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 0,058 mg/l	Pendant la grossesse
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 30 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 30 mg/kg/jour	45 jours
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	2 génération
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	2 génération
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Acide méthacrylique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Rat	NOAEL Non disponible	
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Méthacrylate de dodécyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une	Risques pour la santé	NOAEL Non disponible	

			classification.	similaires		
Myristyl méthacrylate	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Jugement professionnel	NOAEL Pas disponible	
Méquinol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
1,4-DihyDroxybenzène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Rat	NOAEL Non disponible	Non applicable
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg	Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Cutané	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 12,3 mg/l	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 90,3 mg/kg/jour	2 années
Acide méthacrylique	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,352 mg/l	90 jours
Acide méthacrylique	Inhalation	sang | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,232 mg/l	90 jours
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours

		vessie				
Mica C.I.77019	Inhalation	pneumoconiosis	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de dodécyle	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	6 semaines
Charges-II	Inhalation	Système respiratoire | silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Noir de carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	Ingestion	système hématopoïétique | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 78 mg/kg/jour	90 jours
Méquinol	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	LOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Foie | système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
Méquinol	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	28 jours
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	Ingestion	Système endocrine | sang | Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 289 mg/kg/jour	90 jours
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Lapin	NOAEL 0,012 mg/l	13 jours
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Système endocrine | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	45 jours
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	45 jours
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	40 jours
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	moelle osseuse | Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	9 semaines
1,4-DihyDroxybenzène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 50 mg/kg/jour	15 Mois
1,4-DihyDroxybenzène	Oculair	des yeux	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>79 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	69 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	150 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	>1 000 mg/kg (poids sec)
Acide méthacrylique	79-41-4	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC50	270 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	45 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>130 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	8,2 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	53 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	2,3 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,1 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	1,8 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	0,751 mg/l
Méthacrylate d'exo-1,7,7-	7534-94-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,233 mg/l

triméthylbicyclo[2.2.1] hept-2-yle						
Mica C.I.77019	12001-26-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	9003-18-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	>10 000
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Turbot	Composant analogue	96 heures	LC50	833 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	710 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	24,1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	16 heures	EC0	>3 000 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	18 heures	LD50	<98 mg par kg de poids corporel
Charges-II	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène	9002-88-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Myristyl méthacrylate	2549-53-3	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>10 000 mg/l
Myristyl méthacrylate	2549-53-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Myristyl méthacrylate	2549-53-3	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l

Myristyl méthacrylate	2549-53-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Myristyl méthacrylate	2549-53-3	Puce d'eau	Estimé	21 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	1627542-04-4	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	1627542-04-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	90 mg/l
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	1627542-04-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Hexadécyl méthacrylate	2495-27-4	Boue activée	Estimé	3 heures	EC10	>10 000 mg/l
Hexadécyl méthacrylate	2495-27-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hexadécyl méthacrylate	2495-27-4	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hexadécyl méthacrylate	2495-27-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hexadécyl méthacrylate	2495-27-4	Puce d'eau	Estimé	21 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>800 mg/l
Méquinol	150-76-5	Protozoaires ciliés	Expérimental	40 heures	IC50	171,4 mg/l
Méquinol	150-76-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	54,7 mg/l
Méquinol	150-76-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	28,5 mg/l
Méquinol	150-76-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,2 mg/l
Méquinol	150-76-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	2,96 mg/l

Méquinol	150-76-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,68 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC50	0,629 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,0756 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	0,07 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Vairon de Fathead	Estimé	32 jours	EC10	0,0354 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	N/A	NOEC	0,132 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	ver sédimentaire	Estimé	28 jours	NOEC	110 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,02 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Boue activée	Estimé	N/A	EC50	42 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Orge	Estimé	4 jours	NOEC	96 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Ver rouge	Estimé	56 jours	NOEC	60 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Microbes du sol	Estimé	4 jours	NOEC	72 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Collembole	Estimé	28 jours	NOEC	167 mg/kg (poids sec)
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Bactéries	Expérimental	17 heures	NOEC	150,9 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Vairon de Fathead	Expérimental	34 jours	NOEL	100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	EC10	<1 mg/l

Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	97 mg/l
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	70,7 mg/l
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	15,4 mg/l
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,1 mg/l
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>1 000 mg/kg (poids sec)
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	9,2 mg/l
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	2,8 mg/l
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	24,9 mg/l
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	2,4 mg/l
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,02 mg/l
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Boue activée	Expérimental	2 heures	IC50	71 mg/l
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,053 mg/l
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,044 mg/l
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,061 mg/l
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Vairon de Fathead	Expérimental	32 jours	NOEC	>=0,066 mg/l
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0015 mg/l
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,0029 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acide méthacrylique	79-41-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-	7534-94-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	70 % Evolution de	OCDE 310 CO2 Headspace

2-yle					CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Mica C.I.77019	12001-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88.5 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique pH basique	10.9 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Charges-II	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène	9002-88-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Myristyl méthacrylate	2549-53-3	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88.5 %BOD/ThOD	
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	1627542-04-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Hexadécyl méthacrylate	2495-27-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méquinol	150-76-5	Expérimental Biodégradation - anaérobique	28 jours	Percent degraded	>90 % dégradé	
Méquinol	150-76-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	1 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Méthacrylate de 2,3-	106-91-2	Expérimental		Demi-vie	3.66 jours (t	OCDE 111 Fonction

époxypropyle		Hydrolyse		hydrolytique (pH 7)	1/2)	d'hydrolyse du pH
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	70 %BOD/ThOD	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.38	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Acide méthacrylique	79-41-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.93	
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	39	Catalogic™
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.09	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Mica C.I.77019	12001-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acrylonitrile-Butadiene Polymères	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Composant analogue FBC - Autres	56 heures	Facteur de bioaccumulation	37	OECD305-Bioconcentration
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	7.08	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.42	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Charges-II	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéthylène	9002-88-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Myristyl méthacrylate	2549-53-3	Estimé FBC - Autres	56 heures	Facteur de bioaccumulation	37	OECD305-Bioconcentration
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	1627542-04-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.7	
Hexadécyl méthacrylate	2495-27-4	Estimé FBC - Autres	56 heures	Facteur de bioaccumulation	37	OECD305-Bioconcentration
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méquinol	150-76-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.58	
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Composant analogue BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	≤27	OECD305-Bioconcentration
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE	68610-51-5	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	≤55	Catalogic™

ET DE L'ISOBUTYLENE						
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	11	Episuite™
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.96	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.59	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	8.7-72 l/kg	
Méthacrylate d'exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	7534-94-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	5 130 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Méthacrylate de dodécyle	142-90-5	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	2040-51000 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	42,7 l/kg	
Monomère de méthacrylate contenant du phosphore	1627542-04-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	135 l/kg	
Méquinol	150-76-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	55,7 l/kg	
PRODUITS DE REACTION DU P-CRESOL AVEC DU DICYCLOPENTADIENE ET DE L'ISOBUTYLENE	68610-51-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	>427000 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Acide phosphoreux, ester cyclique de néopentanétrayle bis(2,4-di-tert-butylphényl)	26741-53-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	10 000 000 000 l/kg	Episuite™
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	20 l/kg	Episuite™
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	40 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les produits de combustion comprendront des acides halogénés (HCl/HF/HBr). L'équipement doit être en mesure de manipuler/recevoir des matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN2920	UN2920	UN2920
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF INFLAMMABLE N.S.A (Acide méthacrylique, Méthacrylate de méthyle)	LIQUIDE CORROSIF INFLAMMABLE N.S.A (Acide méthacrylique, Méthacrylate de méthyle)	LIQUIDE CORROSIF INFLAMMABLE N.S.A (Acide méthacrylique, Méthacrylate de méthyle)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Non applicable.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Code de classification ADR	CF1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Identifiant(s)	Classification	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Carc. 1B	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Méthacrylate de 2,3-époxypropyle	106-91-2	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
1,4-DihyDroxybenzène	123-31-9	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Polyéthylène	9002-88-4	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

Ingrédient	%
4002 Caoutchouc synthétique et factice dérivés des huiles, mélanges de tout produit du numéro 4001 avec tout produit de ce numéro.	<= 15

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d’induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Liste des notes pertinentes

Nota D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont

	généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».

Raison de la révision:

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 14: Non dangereux pour le transport - L'information a été modifiée.
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été modifiée.
Formulation : section 16 : annexe - L'information a été ajoutée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.

Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 15 : Déclaration relative aux microparticules - L'information a été ajoutée.
Section 15 : En-tête microparticules - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Tableau des microplastiques - L'information a été ajoutée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Section 16 : Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Table SCL - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 7.2 : Déclaration relative aux microparticules - L'information a été ajoutée.
Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.
Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été supprimée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Utilisation industrielle d'adhésifs: Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.
Utilisation professionnelle d'adhésifs : Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	
Nom du scénario d'exposition	Formulation
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 03 -Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées ERC 02 -Formulation dans un mélange
Processus, les tâches et les activités couvertes	Conditions pour faire le mélange (systèmes fermés). (PROC 1,3) Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. (PROC 8b)
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Durée d'utilisation: 4 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours/ans; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale; **Tâche : PROC03**;

	Circuit fermé;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels; Envoyer à une station d'épuration industrielle;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de méthyle; EC No. 201-297-1; Identifiant(s) 80-62-6;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 06c -Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit vers une buse de mélange. (PROC 13) Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides. (PROC 5) Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. (PROC 8b)
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** processus continu; Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours/ans; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); **Environnemental** Usine de traitement des eaux usées industrielles; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: **Tâche : PROC05**; **Santé humaine**;

	Ventilation extractive locale;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de méthyle; EC No. 201-297-1; Identifiant(s) 80-62-6;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit vers une buse de mélange. (PROC 13) Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides. (PROC 5)
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail: 5 days/week; Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours/ans; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); **Environnemental** Non nécessaire; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: **Tâche : PROC05**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale; **Tâche : PROC13**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas jeter dans les cours d'eau; Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be

Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	44-5367-6	**Numéro de version:**	2.00
Date de révision:	04/08/2026	**Annule et remplace la version du :**	15/11/2024

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Acrylic Adhesive DP8910NS, Black, Part A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Pour utilisation industrielle., Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	236-050-7	3 - 7

MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280	Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

12% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 6% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

Dibenzoate d'oxydipropyle	(N° CAS) 27138-31-4 (N° CE) 248-258-5 (N° REACH) 01-2119529241-49	45 - 70	Tox.aquatique chronique 3, H412
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	10 - 30	Tox. aigüe 4, H302 Irr. des yeux 2, H319
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 25101-28-4	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	(N° CAS) 13122-18-4 (N° CE) 236-050-7	3 - 7	Organopéroxyde, H242 Skin Sens. 1B, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412
Éthanol, 2-[2-(bénzoyloxy)éthoxy]-	(N° CAS) 20587-61-5 (N° CE) 243-895-5	< 6,1	Substance non classée comme dangereuse
Glycol dipropylène, monobenzoate	(N° CAS) 32686-95-6	< 6,1	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Protéger du rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker dans un endroit sec. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique: :	Pâte
Couleur	Gris
Odeur	Douce d'hydrocarbure
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=65,6 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	> 93,3 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	18 519 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,03 g/ml
Densité relative	1,03 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	< 6

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >300 - =2 000

			mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 200 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Rat	LD50 3 295 mg/kg
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Composé hétérocyclique diarylique	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,8 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Ingestion	Rat	LD50 12 905 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Composé hétérocyclique diarylique	Données in Vitro	Aucune irritation significative
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Composé hétérocyclique diarylique	Données in Vitro	Irritant sévère
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Composé hétérocyclique diarylique	Cochon d'Inde	Non-classifié
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	In vitro	Non mutagène
Composé hétérocyclique diarylique	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Composé hétérocyclique diarylique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	système hématopoïétique | Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	3,7 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	4,9 mg/l

Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	19,31 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	0,89 mg/l
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	vairon chinois rare	Expérimental	96 heures	LC50	>105 mg/l
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>50 mg/l
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>50 mg/l
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	25101-28-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,51 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	7,03 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,125 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,22 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	327,02 mg/l
Glycol dipropylène, monobenzoate	32686-95-6	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	LC50	3,7 mg/l
Glycol dipropylène, monobenzoate	32686-95-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EC50	4,9 mg/l
Glycol dipropylène, monobenzoate	32686-95-6	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	19,31 mg/l
Éthanol, 2-[2-(bénzoyloxy)éthoxy]-	20587-61-5	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	21.46 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	25101-28-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
3,5,5-	13122-18-4	Expérimental	28 jours	Demande	72 %BOD/ThO	OCDE 301D

Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle		Biodégradation		biologique en oxygène	D	
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	56 jours	Demande biologique en oxygène	58 %BOD/ThOD	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	51 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Glycol dipropylène, monobenzoate	32686-95-6	Composant analogue Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Éthanol, 2-[2-(bénzoyloxy)éthoxy]-	20587-61-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	8	Catalogic™
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	<0.3	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	25101-28-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	380	Catalogic™
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.16	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Glycol dipropylène, monobenzoate	32686-95-6	Modelé BCF - Poisson		Facteur de bioaccumulation	3.6	Catalogic™
Éthanol, 2-[2-(bénzoyloxy)éthoxy]-	20587-61-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	<270 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	3 550 l/kg	Episuite™
Glycol dipropylène, monobenzoate	32686-95-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	290 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été supprimée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.

Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l’OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la catégorie de danger Seveso - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l’importateur officiel de ce produit dans l’Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l’enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be